



COMMUNIQUE

INSCRIPTION POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis informe tous les étudiants que l'inscription à distance pour l'année universitaire 2017-2018 se fait obligatoirement par internet sur le site www.inscription.tn et ce du 07Août au 15 septembre 2017.

- 1) Première tranche (relative aux étudiants de la 1^{ère} année et 2^{ème} année) : 23 dinars détaillés comme suit : (15D frais d'inscription+5D frais d'affiliation à la CNSS + 2D frais de poste+1Dinar frais de participation à la mutuelle des accidents universitaires).
- 2) Deuxième tranche (relative aux étudiants de la 1^{ère} et de la 2^{ème} année): 15dinars ou versement des frais annuel d'inscription : 38dinars
- 3) Première tranche(relative aux étudiants de la 3^{ème} année): 28dinars détaillés comme suit : (20D frais d'inscription+5D frais d'affiliation à la CNSS+2D frais d'envoi postal+1 dinar frais de participation à la mutuelle des accidents universitaires)
- 4) Deuxième tranche (relative aux étudiants de la 3^{ème} année): 20dinars ou (frais total de l'inscription 48dinars)

-Documents complémentaires pour le dossier d'inscription

1- Nouveaux étudiants :

Reçu des frais d'inscription, 3 photos, copie de la CIN, copie du relevé des notes du bac, dossier médical avec le certificat de visite médicale effectuée auprès du centre de la santé.

2- Anciens étudiants :

Reçu de paiement des frais d'inscription, 3 photos, copie de la CIN

3- Anciens étudiants réorientés

Reçu de paiement des frais d'inscription+3photos+attestation du transfert+relevés de notes des années précédentes certifiés conformes, copie de la CIN.

VISITE MEDICALE Universitaire

Les nouveaux étudiants de la première année (nouveaux bacheliers) doivent retirer leur dossier médical de leur lycée d'origine afin de pouvoir passer la visite médicale auprès d'un centre de santé le plus proche de leur domicile

Calendrier des inscriptions (complément de dossier/confirmation)

Les dates de dépôt des dossiers d'inscription sont fixées comme suit :

Année	Dates d'inscription	Heure
3 ^{ème} Année Licence Appliquée en Droit du contentieux Administratif et fiscal 3 ^{ème} année Licence Appliquée en Droit du Commerce International 3 ^{ème} Année Licence Appliquée en Droit de la fiscalité d'entreprise	6 Septembre 2017	De 9H00 à 13h00
3 ^{ème} Année Licence fondamentale en Droit Privé et Public	7 Septembre 2017	De 9H00 à 13h00
2 ^{ème} Année Licence fondamentale en Droit Privé et Public 2 ^{ème} Année Licence Appliquée en Droit Privé et Public	8 Septembre 2017	De 9H00 à 13h00
1 ^{ère} Année Licence Appliquée en Droit	11 Septembre 2017	De 9H00 à 13h00
1 ^{ère} Année Licence Fondamentale en Droit	12 -13 Septembre 2017	De 9H00 à 13h00

N.B :

1) Les étudiants dérogataires doivent s'inscrire sur le site www.inscription.tn à partir du 15 septembre 2017 et ce jusqu'au 30 septembre 2017.